



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3775 VENDREDI 3 JUILLET 2020

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Interdiction des activités des partis politiques illégaux

Par arrêté n° 0495 du 1er juillet 2020, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a enjoint les préfets de département, les maires de commune, les sous-préfets, les administrateurs-maires d'arrondissement et de communauté urbaine de retirer de tous les lieux et espaces publics les affiches, les banderoles et effigies liées aux activités des associations politiques non conformes aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 20-2017 relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques.

Page 3

ASSAINISSEMENT URBAIN

Averda renforce sa capacité technique et opérationnelle



La société Averda, spécialisée dans l'entretien des voiries urbaines et le ramassage d'ordures dans les deux principales villes du Congo entend renforcer sa capacité technique et opérationnelle grâce à l'acquisition de nouveaux matériels. Selon les responsables

La visite du site mis en demeure d'Averda/MTE

d'Averda, ce matériel notamment les bacs à ordures (2040 pour Brazzaville et 1650 pour Pointe-Noire) ainsi que 24 véhicules de ramassage, va permettre à la société de mieux collecter les ordures ménagères et les déchets industriels.

VIE ASSOCIATIVE

« Elikia » à la conquête du Congo profond

Page 2

ÉDITORIAL

Et Brazzaville ...

Page 2

COVID-19

Les centres de prise en charge se mettent aux normes

Grâce aux nouveaux équipements dont les respirateurs ainsi que des lits, les centres de prise en charge des malades de Covid-19 se mettent aux normes. A l'occasion d'une visite desdites structures, le comité technique de riposte à la pandémie a exprimé son satisfecit quant à la réhabilitation des compartiments supplémentaires et l'installation des équipements devant améliorer les conditions d'accueil, mais aussi de suivi des cas symptomatiques.

Page 5



Les respirateurs et autres équipements en installation

INTERVENTIONS

La sécurité civile déplore les retards de l'E2C

Au cours d'une séance de travail organisée le 1er juillet à Brazzaville entre la direction de la sécurité civile et celle de la Société énergie électrique du Congo (E2C), les « soldats du feu » ont rappelé à l'E2C d'être plus prompte en éteignant l'électricité en cas d'incendie dans une zone.

« Les équipes de secours attendent parfois une demi-heure avant que la zone ne soit sécurisée. Souvent la population se demande pourquoi nous n'intervenons pas à temps, parce qu'on ne peut pas mettre en péril non seulement le personnel, mais aussi les personnes vivant aux alentours du lieu du sinistre », a expliqué le directeur départemental de la sécurité civile de Brazzaville, le colonel Jean Bernard Boyanghas.

Ρασρ Δ



Les délégations d'E2C et de la sécurité civile

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Et Brazzaville ...

'il n'est pas question de réécrire l'Histoire, la Grande Histoire et encore moins de la réinventer dans le but d'en tirer un quelconque bénéfice il l'est, en revanche, de rappeler avec précision, avec minutie, les évènements qui l'ont marquée tout au long des derniers siècles. D'abord, bien sûr, parce qu'ils expliquent l'état réel du monde dans lequel nous vivons et donc pour une large, très large part, la nature des problèmes que nos générations comme les générations à venir doivent ou devront résoudre.

Ensuite, de façon toute aussi certaine, parce qu'ils précisent les responsabilités présentes que des nations, des peuples doivent prendre en compte dans les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres nations, d'autres peuples à la surface du globe.

Prenons le cas, pour illustrer ce propos, des évènements historiques dont la commémoration marquera les quatre années à venir chez nous, en Afrique comme partout ailleurs dans le monde. Autrement dit les faits qui se sont déroulés de 1940 à 1944 lors de la Deuxième Guerre mondiale et qui ont marqué l'Histoire moderne d'un sceau indélébile puisqu'ils ont créé le cadre dans lequel vit aujourd'hui encore la communauté humaine.

S'il est vrai, en effet, que les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France libre et d'autres Etats de moindre importance ont joué un rôle clé dans la défaite de l'Allemagne nazie, de l'Italie mussolinienne, du Japon de l'empereur Hiro Hito et de leurs alliés plus ou moins contraints il l'est tout autant, sinon même plus, que sans l'aide des nations comme les nôtres ces mêmes puissances n'auraient peut-être pas, et même sans doute pas, réussi à relever le défi mortel qui leur était lancé depuis la Vieille Europe. D'où le devoir qui s'impose à nous aujourd'hui, dans le temps où les cartes se rebattent sur la table de la gouvernance mondiale, de profiter des commémorations qui ont débuté avec force ces dernières semaines en France et en Angleterre pour rappeler ce que l'humanité nous doit.

Faisons donc en sorte que la commémoration de la venue du général de Gaulle à Brazzaville il y a quatre-vingt ans, le 24 octobre 1940 précisément, rappelle de façon claire le rôle que l'Afrique, notre Afrique, a joué dans la quête de la paix, de la liberté, du respect de l'autre qui sont devenus les fondements du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

« Elikia » à la conquête du Congo profond

Au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le coordonnateur national de la dynamique Po na Ekolo et initiateur de la campagne « Elikia ». Girel Elvis Tsalissan Okombi a indiqué que sa structure entame la phase de l'intérieur du Congo.

A la question de savoir les prochaines étapes de la campagne « Elikia », il a précisé que celleci a amorcé sa troisième phase consistant à mettre en place les comités de soutien qui sont des organes de relais devant permettre de faire des débats décentralisés au niveau des cellules ou des sections.

« Ce sont des groupes de vingt jeunes que nous sommes en train de structurer. Nous avons commencé à Brazzaville où nous avons installé un coordonnateur départemental en la personne du député Ninon Gouamba. Dans les tout prochains jours, nous allons nous rendre dans le département de la Cuvette-ouest. L'objectif à terme, c'est de mettre en place 30.000 comités de soutien dans les douze départements du pays », a expliqué Girel Elvis Tsalissan Okombi.

Interrogé sur le fait qu'il place cette campagne dans la perspective de la future candidature du président Denis Sassou N'Guesso qui pourrait ou ne pas être candidat à la prochaine élection présidentielle de 2021, l'initiateur d'« Elikia » a estimé que le débat sur la candidature ou non du chef de l'Etat ne devait pas se poser. Parce que ne pas se présenter, a-t-il poursuivi, serait trahir les Congolais ; étant donné qu'ils ont confiance en lui sachant que pendant les moments de turbulence comme actuellement, le Congo a besoin d'un homme d'expérience. Pour nous, a-t-il insisté, le président Denis Sassou N'Guesso est l'unique option.

Concernant les objectifs de la



Girel Elvis Okombi Tsalissan

dynamique Po na Ekolo, Girel Elvis Okombi Tsalissan apporte la précision ci-après : « Elikia n'est pas une dynamique, juste une campagne, lancée par la dynamique Po na Ekolo. Il est important de savoir que le vote est un acte politique et citoyen. Dans les autres pays, l'éducation politique des citoyens se fait au quotidien. C'est chez nous où l'on pense qu'on ne

Par ailleurs, a-t-il dit, les populations doivent être renseignées sur comment voter, où voter et pourquoi voter. La sensibilisation sur les élections doit être perma-

parle élection que lorsque nous

sommes à un mois du vote.

C'est pour cette raison et pour

bien d'autres que nous enregis-

trons parfois plusieurs absten-

tions ».

nente. Pour lui, la crise sanitaire ne limite pas les actions de la campagne « Elikia ». « C'est à cause de la pandémie du coronavirus que nous sommes encore à l'étape des rassemblements restreints qui nous permettent de respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement.

Nous profitons également pour sensibiliser les populations sur la pandémie. C'est par la sensibilisation que nous pouvons amener les Congolais à lutter contre la Covid-19 », a-t-il dé-

En outre, Digne Elvis Okombi Tsalissan a salué la mémoire du président du parti des Républicains, Paul-Marie Mpouélé, qui a quitté la terre des hommes le 1er juillet 2020 des suites d'une maladie. « Il était un homme de convictions. Au moment où nous créons en 2015 la dynamique Po Na Ekolo, il lançait avec l'opposition le Frocad. Au-delà de nos divergences politiques, on pouvait discuter et échanger librement. Ce que je retiens de lui. C'était un homme qui savait, à des moments précis, faire passer l'intérêt général avant les appétits particuliers. C'est une grande perte. Je présente mes condoléances aussi bien à sa famille biologique que politique », a-t-il conclu.

> Roger Ngombé et Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante: Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef: Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter: Nestor N'Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique: Parfait Wilfried Douniama

(chef de service), Jean Jacques Koubemba,

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula,

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo ort : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué: Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur: Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa,

Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports: Martin Envimo Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse: Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: 4, avenue du Port-Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél.: (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsavouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIOLIF

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice: Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lvdie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email: regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Interdiction des activités des partis politiques illégaux

Par arrêté n°0495 du 1er juillet, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a enjoint les préfets de département, les maires des communes, les sous-préfets, les administrateurs-maires d'arrondissement et de communauté urbaine de retirer de tous les lieux et espaces publics les affiches, les banderoles, et effigies liées aux activités des associations politiques non conformes aux dispositions de l'article 47 de la loi n°20-2017, relatives aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. « Les associations à caractère politique créées sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 cessent toute activité politique à la promulgation de la présente. Je vous enjoins, pour la énième fois, à n'autoriser à de telles associations, aucun espace pour la tenue des réunions publiques. De veiller à ce que les associa-

tions reconnues conformément à la loi du 1er juillet 1901 n'organisent des activités ayant un lien avec la politique ou ne s'y mêlent », précise l'arrêté.

La Rédaction

ENVIRONNEMENT

La société Averda en bonne voie

Le constat a été fait par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, qui était accompagnée du préfet du département de Brazzaville, Cébert Iboko Onanga, et du premier vice-maire de la ville de Brazzaville, Marius Okana, lors de la visite qu'ils ont effectuée sur les sites de la société Averda, le 1er juillet.

Cette visite fait suite à celle effectuée le 13 juillet 2018, sur la chaine de collecte des déchets, notamment l'Aire de transit des ordures ménagères (ATOM) de Mpila et le site de Lifoula. Le constat fait était le suivant : mauvais emplacement de l'ATOM de Mpila ; absence de centre de tri préalable des déchets; en lieu et place du centre d'enfouissement, la société dispose d'une décharge à ordures tout-venant ; défaut de communication des statistiques des déchets au ministère en charge de l'Environnement.

Fort de ce constat, il était recommandé à la société Averda de réaliser un audit environnemental et social de ses installations puis de procéder à la fermeture de la zone de décharge actuelle de Lifoula ; d'ouvrir hors de la ville une Aire de transit des ordures ménagères, une aire de tri des déchets et une installation d'enfouissement répondant aux normes environnementales, après la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social; de communiquer à l'administration de l'environnement les statistiques des déchets et leur caractérisation.

En dépit de ces recommandations, la société, bien qu'ayant fermé l'ATOM située à proximité de l'Institut supérieur de gestion, en a ouvert une autre à Mpila en face de l'ex limonaderie Brasseries africaines de Brazzaville (BAB), sur décision du maire de la ville de Brazzaville, suivant une autorisation provisoire

Après une séance de travail dans les locaux d'Averda, la ministre et la délégation qui l'accompagnait ont visité le premier site en zone urbaine, mis en demeure avec naire avec lequel il assure l'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Averda a montré de sa bonne foi, en assainissant plus qu'hier, la ville de

vironnemental y sont exigées lorsqu'on s'implante tant au niveau d'un centre d'enfouissement et autres. « Nous sommes venus contrôler si les directives



Les nouveaux bacs à ordure d'Averda (crédit photo/MTE)

d'occupation du domaine municipal n235/CB/M/CAB qui, malheureusement ne détermine pas la durée de l'occupation. Mais elle doit assurer la gestion des déchets conformément aux articles 50,54, 55 et 56 de la loi 003/91 du 23 avril 1991. La société Averda mène actuellement des activide désinfection des milieux tant publics que privés. Bien que cette action soit salvatrice pour la lutte contre la Covid-19, la société n'a pas sollicité du ministère en charge de l'Environnement, une autorisation pour la réalisation desdites activités. Elle devrait solliciter aussi une autorisation d'importation des produits chimiques utilisés dans la désinfection, au cas où ceux-ci seraient achetés hors de la République du Congo.

une demande de délocalisation, parce qu'il y avait des odeurs, de la pollution de l'air, du sol, et de la prolifération d'insectes et autres. Ils étaient très mal placés en zone urbaine. La délégation a ensuite visité la zone administrative qui va abriter le futur local technique de contrôle et de réparation de toutes les machines qui servent à la collecte des déchets, ce qui n'est pas le centre d'enfouissement, car ce centre se trouve à la sortie de la périphérie nord de Brazzaville comme cela se fait dans les grandes villes.

Averda a la volonté de s'étendre et de bien s'installer au Congo

A l'issue de la visite, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué qu'Averda est le parte-

Brazzaville. « Nous avons dans un premier temps remarqué qu'Averda a fait beaucoup d'efforts... Nous avons remarqué également là où nous sommes ici, l'arrivée de nouveaux bacs à ordures, ce qui montre que Averda à la volonté de s'étendre et bien s'installer au Congo. Nous attendons donc ce retro planning de la société Averda qui a fait beaucoup d'efforts, et qui a créé pas moins de trois mille emplois. Nous les encourageons à porter rapidement le projet de l'installation de ce centre d'enfouissement dans sa mise en œuvre et finaliser le lieu où nous sommes qui leur a été affecté. »

La ministre a reconnu que la société Averda a obtenu les autorisations de bâtir. Des études d'impact enque nous avions données ont été respectées dans le cadre de la mise en œuvre de cela... Il y a toute une volonté politique qui commence à se traduire en choix avec un partenaire qui a décidé avec l'administration décentralisée de jouer sa partition. Je pense que nous sommes en bonne voie », a déclaré la ministre.

Enfin, la ministre a insisté sur la sensibilisation et la pédagogie des citoyens au quotidien, sur la gestion des déchets. Tant les industriels doivent s'y conformer, mais la grosse production est due à des ménages. « Il faut que nous allions petit à petit vers ce qu'on appelle le tri. Il faut que nous arrivions à identifier les matières plastiques, les bouteilles et autres. »

Bruno Okokana

4 | ÉCONOMIE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3775 vendredi 3 juillet 2020

AGRICULTURE

26 km de pistes agricoles réhabilitées entre Odziba et Maboria

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo, a inauguré, le 30 juin dernier, la piste agricole Odziba Maboria. Située dans le district de Ngabé (Pool nord), cette piste permettra aux agriculteurs installés sur cet axe d'évacuer facilement leurs produits vers des grands marchés de consommation.



Le ministre de l'Agriculture coupant le ruban symbolique, en vue de l'ouverture de la piste

« Cette piste existait, mais était complètement fermée. Les produits agricoles y sortaient difficilement. Quelques cultivateurs qui y exerçaient encore transportaient leurs produits par motos, c'était pénible », a expliqué le coordonnateur du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, lors d'un entretien exclusif.

« Désormais, elle est praticable et enregistre le passage de dix véhicules par jour, au lieu d'un comme il y a peu. Cette voie servira autant aux agriculteurs qu'à la population avoisinante », a-t-il relevé, avant de poursuivre qu'avec la présence de la pandémie de Covid-19, les acteurs publics pourront se servir de cette piste dans le cadre de leur mission de sensibilisation.

Financés par le Pdac à hauteur de 180 millions de FCFA, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la composante 2 de ce projet, dédiée notamment à l'amélioration des infrastructures.

Notons que le long de cette piste sont installés notamment quatre groupements bénéficiaires de l'appui du Pdac. Le manioc, le maïs, la pisciculture et l'élevage sont, entre autres, les activités qu'ils développent.

Outre le Pool, les travaux de réhabilitation des pistes rurales sont en cours dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et Cuvette-ouest, le Niari, la Bouenza et le Kouilou.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards francs CFA pour une durée de cinq ans (2017-2022), le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agro-industrielles.

Lopelle Mboussa Gassia

782 groupements locaux éligibles au financement du PDAC

Les bénéficiaires ont été sélectionnés sur la base des plans d'affaires par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC). Ils recevront leurs financements selon les formalités établies.

Pour accéder aux financements agricoles, les bénéficiaires vont devoir suivre un mécanisme appelé fonds à coûts partagés. Après la sélection des plans d'affaires, les producteurs doivent verser une contrepartie, soit

gnature des conventions de financement des plans d'affaires entre le PDAC et les bénéficiaires.

Lancée depuis le 20 juin dernier à Brazzaville, la signature des conventions de financement des plans d'affaires se Madingou, Loutété et Mindouli. D'après les indications du manuel de gestion du fonds à coûts partagés, les producteurs doivent verser leurs contributions dans les 90 jours après avoir reçu la notification.

Notons que les versements des fonds de contrepartie et les signatures des conventions



La signature de la convention de financement avec un groupement de Dolisie/DR

5% pour les groupes de producteurs et 25% pour les petites et moyennes entreprises agroindustrielles. La dernière étape consiste en la sipoursuit. Plus de quatre cents bénéficiaires ont déjà versé leur contrepartie, notamment ceux de Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire, Nkayi, de financement se poursuivent avec les autres groupements de la partie nord du pays.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La sécurité civile et l'E2C redynamisent leur partenariat

La transmission d'un répertoire téléphonique aux sapeurspompiers a été la principale décision de la concertation codirigée, le 1er juillet, par les responsables des deux entités.

La délégation de la Société Energie électrique du Congo (E2C) a été conduite par son directeur général adjoint, Juste Roger Gando, et celle de la sécurité civile par le directeur central de secours, le colonel de police Jean Pierre Mobiéké. L'E2C et la direction générale de la sécurité civile sont liées par un partenariat qui repose sur la coopération touchant les deux entités.

Au cours de cette rencontre, Juste Roger Gando a souligné la nécessité de travailler avec la sécurité civile pour une meilleure coordination des opérations sur le terrain en cas d'incendie. Il s'agit de travailler en collaboration en cas de sinistre en isolant la zone avant l'intervention des équipes de secours. Pour ce faire, l'E2C a jugé indispensable de transmettre à la sécurité civile leurs coordonnées de fonction en ce qui concerne les procédures d'interventions.

« Les équipes de secours attendent une demi-heure avant que la zone ne soit sécurisée. Souvent la population se demande pourquoi nous n'intervenons pas à temps. C'est simplement parce qu'on ne peut pas mettre en péril non seulement le personnel mais aussi les personnes vivant aux alentours du lieu du sinistre et les personnes que nous sauvons. Effectivement ça nous posait un problème », a expliqué au terme de cette rencontre le directeur départemental de la sé-



curité civile de Brazzaville, le colonel Jean Bernard Boyanghas.

Par ailleurs, les deux parties ont décidé de mettre en place un groupe de travail dans les tout prochains jours. « ... Nous allons travailler ensemble pour qu'il y ait des répertoires téléphoniques en bonne et due forme... L'E2C a des radios que nous appelons Motorola pour nous permettre de communiquer

Les délégations d'E2C et de la sécurité civile s travailler afin de suivre les zones d'exploitation », a précisé, à l'issue de cette rencontre, le directeur commercial de l'E2C, Cyriac Abdon Mossongo.

Guillaume Ondzé

COVID-19

La Chine offre des équipements médicaux à l'Opdad

Par l'intermédiaire de l'ambassade de Chine au Congo, l'épouse du chef de l'Etat Chinois, Peng Liyuan a offert, le 1er juillet, plus d'un million de masques médicaux, et six mille sept cent-vingt thermomètres infrarouges à la présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le Développement (Opdad), Antoinette Sassou N' Guesso.

Selon l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, les équipements médicaux sont destinés aux pays africains, dont le Congo. Il a, en outre, souligné les actions menées par la présidente de l'Opdad dès la propagation du coronavirus en Afrique.

« Face à ce fléau mondial, la Chine est toujours persuadée, comme le président Xi Jinping l'a souligné que la solidarité et la coopération sont les armes les plus puissantes de la communauté internationale pour vaincre le virus. La Chine et l'Afrique partagent toujours le même destin. Ce qui constitue la base la plus solide de leur amitié et de leur coopération », a précisé le diplomate chinois. Pour lui, le « partenariat stratégique sino-congolais » est un mo-

dèle de la coopération sud-sud qui existe, « non seulement entre les deux gouvernements, mais aussi au niveau de la population ».

De son côté, la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso a exprimé sa gratitude auprès de sa consœur de la République populaire de chine, Peng Lyuan, qui a réagi si rapidement à sa demande par le biais du gouvernement chinois.

« Au nom de toutes les premières dames d'Afrique, je remercie ma consœur, Peng Lyuan, pour avoir répondu si promptement à mon appel. Lorsque nous nous sommes retrouvées plus d'une fois, je lui avais parlé de notre organisation. Aujourd'hui, face à cette pandémie qui sévit dans le monde entier, j'ai sollicité encore son aide pour l'Afrique. Nous les premières dames sommes prêtes à renforcer davantage cette coopération, et cette amitié pour aider nos populations », a déclaré la première dame du Congo.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le coordonnateur de l'Opdad/Congo, Benjamin Atipo a renchéri en saluant le partenariat « toujours fructueux » entre le gouvernement de la République populaire de Chine et l'Opdad, matérialisé par plusieurs réalisations.

A l'endroit de la Chine, le coordonnateur national a déclaré : « Votre générosité est essentielle pour notre action. Vous faites partie de nos soutiens les plus précieux dans la lutte contre le Covid-19. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement et nous vous sommes très reconnaissants



L'ambassadeur de Chine remettant un échantillon du don à la présidente de l'Opdad

de votre implication sincère à nos côtés ».

L'Opdad, nouvellement créée, a-t-il rappelé, avait adopté son plan stratégique pour 2019-2023, qui décrit les principales thématiques sur lesquelles les premières dames travaillent.

Il s'agit notamment de la poursuite de l'objectif de réduction des nouvelles infections à VIH et de la mortalité due au sida et aux maladies non transmissibles; l'égalité des sexes; l'autonomisation des femmes et des jeunes; la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile; la sécurité sociale et la protection sociale des couches vulnérables.

Les Dépêches de Brazzaville

Les structures de prise en charge se mettent aux normes

La réhabilitation des compartiments supplémentaires visant à augmenter la capacité litière est quasiment à terme. Les équipements nouvellement acquis par le gouvernement, sur fonds propres, sont installés par-ci et en cours d'installation par-là.

Le comité technique de riposte conduit par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué le 1er juillet à Brazzaville une descente d'évaluation dans les centres de prise en charge des malades de Covid-19. « Nous sommes ici pour nous assurer que les ressources allouées pour permettre à ces structures de prise en charge d'être à la hauteur des attentes face à la Covid-19 sont utilisées rationnellement pour le bien-être de la population », a-t-elle expliqué.

Au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), la réhabilitation du bloc opératoire de gynéco-obstétrique, d'une capacité de vingt-sept lits, aménagé pour accueillir les cas symptomatiques de Covid-19, est quasiment à terme. Les respirateurs nouvellement acquis sont déjà installés y compris d'autres équipements. Ce compartiment s'ajoute à celui qui existe déjà dans la même structure sanitaire pour la prise en charge des malades de Covid-19.

A l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, les

ouvriers sont à l'œuvre pour les derniers réglages pour recevoir les malades sous peu. Lits et respirateurs sont en cours de montage et en cours d'installation. La réalité est la même à la clinique municipale Albert-Leyono où vingt malades sont actuellement pris en charge. Les travaux sont exécutés à plus de 90% dans toutes ces structures en réhabilitation. Le respect des délais est le maître mot. Par ailleurs, l'espace Elonda, transformé en hôtel-hôpital reçoit déjà les malades qui y sont au nombre de soixanteseize. Le site, rappelons-le. est dédié aux éléments de la force publique contaminés. « Je suis prise en charge

ici à Kintélé depuis quinze jours. Je viens de finir le traitement. Je suis en observation en attendant le deuxième prélèvement qui confirmera que je ne porte plus le virus », a fait savoir une malade ayant requis l'anonymat. La maladie est réelle, a-t-elle poursuivi, en appelant les jeunes notamment à continuer à respecter les mesures barrières en cette période de déconfine-

ment.

Point épidémiologique

A la date du 30 juin, le bilan fait par le directeur technique national de riposte, le Dr Gilbert Ndziessi, fait état de 1382 cas positifs à la Covid-19, 486 guéris, 41 décès et neuf cas positifs transférés dans leurs pays d'origine. Brazzaville: 857 cas. Par arrondissement : Talangaï 215 cas, Moungali 167, Ouénzé 111, Djiri 100, Poto-Poto 80, Makélékélé 65, Mfilou 53, Bacongo 39, Madibou 27. Pointe-Noire: 486. Par arrondissement: Lumumba 120, Mongo Mpoukou 114, Loandjili 86, Ngoyo 67, Tié-Tié 44, Mvoumvou 22, Tchamba Nzassi 33. Kouilou 13, Pool 7, Cuvette-Ouest 7. Le département du Niari qui jusque-là ne comptait aucun cas de Covid-19 depuis la déclaration de la pandémie dans le pays, le 14 mars dernier, est désormais touché avec deux cas.

avec deux cas.

Parmi les 846 patients actuellement pris en charge par les services de santé, Brazzaville compte 545, Pointe-Noire 276, Bouenza et Kouilou 7, Cuvette-Ouest 4, Pool, Niari et Cuvette 2 tandis que le département de la Lékoumou en compte 1. Douze patients sont sous assistance respiratoire dont dix dans la capitale et les deux autres dans la ville océane.

Rominique Makaya

EDUCATION

Des cours polycopiés distribués aux candidats aux examens d'Etat

Les élèves inscrits en classe de CM2, troisième et terminale n'ayant pas reçu les fascicules de tous les cours pendant le confinement bénéficieront gratuitement, du 4 au 9 juillet, des supports didactiques dans leurs établissements respectifs.

L'annonce a été faite le 2 juillet par le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), Calixte Kolyardo, lors de la conférence de presse animée sur le thème « Continuité pédagogique face au Covid-19. Pourquoi la distribution des fascicules directement aux élèves inscrits en classes d'examens ». Au total, cent quatre-vingt-quinze mille trentetrois fascicules seront distribués aux élèves inscrits aux examens d'Etat session de juillet et août de cette année en cours.

Calixte Kolyardo a invité ces candidats à se présenter dans leurs établissements respectifs munis de leur carte scolaire en cours de validité. L'opération de distribution se déroulera dans le respect du protocole sanitaire édicté par le gouvernement afin de lutter contre le coronavirus, a-t-il dit.

Les bénéficiaires sont notamment des écoles publiques et conventionnées des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou, Pool et les Plateaux. « Nous sommes en train de mener cette opération de distribution pour plus accompagner ces élèves inscrits au CM2, en 3ème et en terminale n'ayant pas eu la chance d'avoir ces supports pédagogiques notam-

ment à Brazzaville et Pointe-Noire et dans quelques départements ayant signalé des manques », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, rappelé que le plan de riposte au Covid-19 en milieu scolaire reposait sur une stratégie précise et inclusive sur le court et moyen terme. Ce plan, poursuit-il, définissait des actions pratiques reparties en trois volets: la continuité pédagogique avec la prise en charge des élèves des classes d'examen et des classes intermédiaires, la disponibilité des manuels scolaires existant du primaire et la poursuite de l'assainissement du milieu scolaire.

Le coordonnateur du Praased a aussi souligné que le retard dans la distribution des supports didactiques à quelques semaines s'explique par le dialogue entre le gouvernement et la Banque mondiale.

En ce qui concerne l'identification des élèves n'ayant pas reçu les fascicules distribués par le canal des institutions, le projet s'est appuyé sur l'Institut de recherche d'actions pédagogiques, les directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et d'alphabétisation ainsi que la demande des écoles conventionnées.

Notons que l'opération de distribution interessera également les classes intermédiaires où un comité formé de plusieurs directions travaille avec l'appui d'une consultante étrangère. A cet effet, il a assuré que ces fascicules auront un format cahier d'activités.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

La Chine octroie du matériel informatique à la Cour constitutionnelle

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a remis, le 2 juillet, un lot de matériel informatique et de lutte contre le coronavirus à la Cour constitutionnelle, afin de permettre à l'institution de bien accomplir ses missions.

Le don réceptionné par le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, est composé de deux lots. Le premier est constitué essentiellement du matériel informatique. Il compte quinze ordinateurs de bureau, deux ordinateurs portables et huit imprimantes et leurs accessoires.

Le second lot, quant à lui, est composé de mille masques médicaux à usage unique et bien d'autres produits pour permettre au personnel de l'institution de renforcer la prévention du coronavirus (Covid-19) à leur lieu de travail, au moment où le pays a enregistré

à ce jour mille trois cent quatre-vingt-deux cas confirmés.

« Nous venons d'être honorés par l'ambassadeur de Chine au Congo, qui vient de nous offrir des ordinateurs et imprimantes. Nous sommes ravis d'autant plus que notre propre matériel étant devenu vétuste, celui-là nous permettra de bien travailler. En même temps, il nous a remis du matériel de lutte contre la Covid-19, pour nous permettre de renforcer la prévention contre cette pandémie au sein de l'institution », s'est réjoui le président de la Cour constitution-



Ma Fulin remettant un échantillon de don au président de la Cour constitutionnelle/Photo Adiac

nelle, Auguste Iloki.
Rappeler que la Chine,
à travers sa représentation, a toujours accompagné le Congo dans ses
actions et initiatives. En
cette période de crise sanitaire, elle est restée ac-

tive dans des actions de bienfaisance, en vue d'aider le pays à faire face à cet ennemi invisible qui sévit de par le monde. Récemment, l'ambassade de Chine a fait un important don de matériel de riposte contre le coronavirus au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger ainsi que dans bien d'autres administrations publiques et privées.

Firmin Oyé

GENRE

Les Congolaises apprécient leurs efforts pour l'autonomisation

L'atelier de validation du rapport d'évaluation de la décennie de la femme africaine 2010-2020, ouvert le 2 juillet à Brazzaville, permettra aux Congolaises qui y prennent part de présenter à l'Union africaine (UA) les avancées réalisées par le pays ainsi que les défis qui restent à relever.

Le combat pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de la décennie de la femme africaine porte sur dix axes, a rappelé la ministre en charge de la Santé et du Genre, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'ouverture de l'atelier de validation du rapport y afférent.

Ces axes sont, entre autres, la santé des femmes, la mortalité maternelle et le VIH/Sida, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'autonomisation économique; l'entrepreneuriat des femmes, la paix, la sécurité et la violence contre les femmes, la gouvernance et la protection juridique...

« Une fois enrichi par vos propositions et validé, ce document aura le statut de rapport national qui permettra à l'Union africaine de disposer des informations fiables et question du genre », a indiqué la ministre.

La décennie de la femme africaine 2010-2020, rappelons-le, a été initiée par la direction de la femme, genre et développement de l'UA en appelant les Etats membres à passer de la théorie à la pratique

hommes et des femmes à la prise de décision, à l'autonomisation des femmes... Les Etats devraient aussi s'assurer de la solidarité des hommes au niveau local dans la promotion de l'égalité. A en croire Jacqueline Lydia Mikolo, le Congo n'est pas resté en



Le présidium des travaux de l'atelier de validation

à jour sur le travail que le Congo réalise sur la sur les questions de la participation égalitaire des marge de ce combat.

Rominique Makaya

CEMAC

Le Congo et le Cameroun évaluent l'impact de la Covid-19 sur l'économie



Audience au Palais de l'Unité à Youndé

Le président camerounais, Paul Biya, a reçu en audience le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo, en qualité d'émissaire du président Denis Sassou N'Guesso. L'entrevue a porté sur l'impact de la Covid-19 sur l'économie des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale(CEMAC).

N° 3775 vendredi 3 juillet 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **AFRIQUE/MONDE | 7**

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

L'ambassade de France rend hommage à Pierre Obou

En marge de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de la création des Forces armées congolaises, l'ambassade de France au Congo a rendu, le week-end dernier, un hommage au colonel Pierre Obou, notamment en sa qualité de président de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

« Le colonel Pierre Obou nous a quittés brutalement le 9 avril. Il était le président de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et il a symbolisé avec force le lien indéfectible qui unit la République française et la République du Congo », a reconnu, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, en rappelant qu'en ce jour d'anniversaire, l'ambassade de France ne pouvait pas oublier les services de l'illustre disparu. Ainsi, ces quelques lignes sont l'occasion de saluer à nouveau le parcours exceptionnel d'un ami sincère et généreux de la France et de son histoire au Congo, mais aussi d'un frère d'armes passionné, au parcours exemplaire.

Faisant une rétrospection sur Pierre Obou, le diplomate français a souligné qu'il est sorti de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc (EMPGL) qu'il a quittée en 1958. Une même promotion que le sergent



Krochant. Ayant soif d'aventures et de découvertes, il s'engagea alors comme sous-officier dans l'armée française et rejoignit Bouar, et c'est là qu'il obtint le grade de sergent, puis servit au Cameroun. C'est en Algérie qu'il achéva son temps sous le drapeau français en 1960.

« De retour au Congo, Pierre Obou a poursuivi sa carrière militaire comme jeune officier dans les toutes nouvelles Forces armées congolaises. Il fut conduit avec brio au troisième bureau en qualité de chef des opérations, puis comme officier recruteur à l'Etat-major général. En 1971, il s'oriente vers les relations militaires internationales qui l'appellent à servir durant onze années comme attaché militaire à Berlin Est, notamment à Paris et à Moscou », ajoute Francois Barateau avant de préciser que, ces postes prestigieux révèlent sa fidélité au chef, sa vision inclusive et sa personnalité hors norme. Ce qui l'a conduit au poste de directeur national du protocole de 1982 à 1988, et à la nomination d'ambassadeur de la République du Congo au Gabon de 1988 à 1991. « Président de l'ONAC-VG depuis le 8 mars 2013, le colonel Pierre Obou se bat, sans jamais baisser la garde pour la reconnaissance de ses anciens camarades parfois trop délaissés et isolés de ses frères d'armes », a encore déclaré l'ambassadeur de France au Congo.

Rock N gassakys

AFRIQUE DE L'OUEST

Le président sénégalais annonce «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'économie

Le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, a annoncé mercredi soir «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'activité économique, la croissance ainsi que l'emploi dans le contexte de l'après Covid-19.

Selon le communiqué du Conseil des ministres tenu le même jour, le président Sall a rappelé l'impératif pour la nation d'engager, à partir de ce jour, 1 er juillet 2020, «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'activité économique, la croissance et l'emploi dans le contexte de l'après Covid-19.

Il a demandé à son gouvernement d'assurer, avec le soutien de toutes les forces vives de la nation, «le renforcement» des capacités productives ainsi que «la consolidation du caractère endogène, inclusif et équitable de la croissance économique grâce à une valorisation plus soutenue du contenu local et l'ancrage durable d'une culture du produire et consommer sénégalais».

Le chef de l'Etat a informé ses ministres qu'il n'y aura pas de «vacances gouvernementales en 2020», en les demandant de prendre toutes les dispositions idoines pour le fonctionnement adéquat des services de l'Etat et un retour rapide à la vie économique et sociale normale, dans la sécurité sanitaire. A ce jour, le Sénégal compte 6.925 cas confirmés, dont 116 décès et 4.545 guéris, depuis le 2 mars.

Xinhua

CABINET D'AVOCATS FERNAND CARLE INSERTION LEGALE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le samedi 18 juillet 2020 à 08 heures à la vente aux enchères publiques d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Une propriété sise à Pointe-Noire, cadastrée section S, bloc 69Ter, parcelle n° 11 d'une superficie de 254,31 m2, sise à Matendé, rue Bandas, Arrondissement n° 2 Mvou-Mvou, objet du titre foncier n° 8700.

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:

Parcelle partiellement bâtie comprenant:

- un mur construit en matériaux durables avec portail métallique à deux bâtons ;
- un édifice construit en matériaux durables avec véranda faite en charpente en bois sur des chevrons ;
- une cabane en planches éclatées avec tôles à bac, subdivisée en deux (2) logements avec deux portes distinctes;
- unstudio et des toilettes de fortune.

IMMEUBLE SAISI PAR LCB Bank Groupe BMCE BABK, société anonyme avec Conseil d'administration au capital de 10.000.000.000 FCFA, immatriculée au RCCM sous le n°06-B-58 dont le siège social est sis à Brazzaville, BP 2889, Avenue Amilcar Cabral, en son agence de

Pointe-Noire, dont le siège social est sis 03 Avenue Charles De Gaulle, BP 811 Tél: 06.700.23.84 / 05.399.87.81, diligences et poursuites de son représentant légal;

Ayant pour Conseil Maître Fernand CARLE, Avocat au Barreau de Pointe-Noire dont le Cabinet est sis 117, Avenue Monseigneur Théophile MBEMBA, BP 607 Centre-ville, Tél: 05.0559.96.84

AU PREJUDICE DE: Madame BASSAFOULA BANZOULOU Angélique, gérante de la société BS LEADER MARKET SARL au capital de 5.000.000 FCFA, RCCM n° 13B 1044 dont le siège social est à Pointe-Noire sise 169, Avenue Moe Pratt, quartier Grand Marché vers la Grande Mosquée, Arrondissement n° 1;

EN EXECUTION DE: d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire conclue entre la société BS LEADER MARKET SARL au capital de 5.000.000 FCFA, RCCM n° 13B 1044 dont le siège social est cité ci-dessus débitrice principale, sous la caution personnelle et hypothécaire de Madame Angélique BASSAFOULA BANZOULOU, en date à Pointe-Noire du 24 avril 2014 en l'office notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU, Notaire à Pointe-Noire dont l'office est sis 148, rue Pandzou, immeuble Congo télécom, 1er

étage à côté du marché Plateau Centre-ville, BP 4171, Tél: 06.672.54.17 / 05.563.72.06 acte publié à la Division de la Conservation Foncière de Pointe-Noire, le 25 avril 2014, extrait n°0425 sous dépôt n°15/0425

MISE A PRIX: Vingt-neuf millions (29.000.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION: Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, Allée de MAKIMBA, face Consulat de France;

ENCHERE:

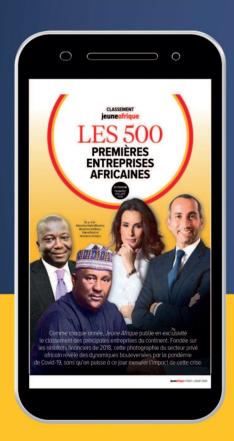
Pour toute information, contacter et s'adresser à : Maître Fernand CARLE, Avocat à la Cour, Conseil de LCB Bank dont le Cabinet est situé à l'adresse précitée Tél : 05.559.96.84.

- Maître Rock Dieudonné LANDZE MBERE, Huissier de Justice, Commissaire-priseur
- Tél: 05.351.69.76/06.971.27.38
- Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

Pour Maître Fernand CARLE, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE

LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



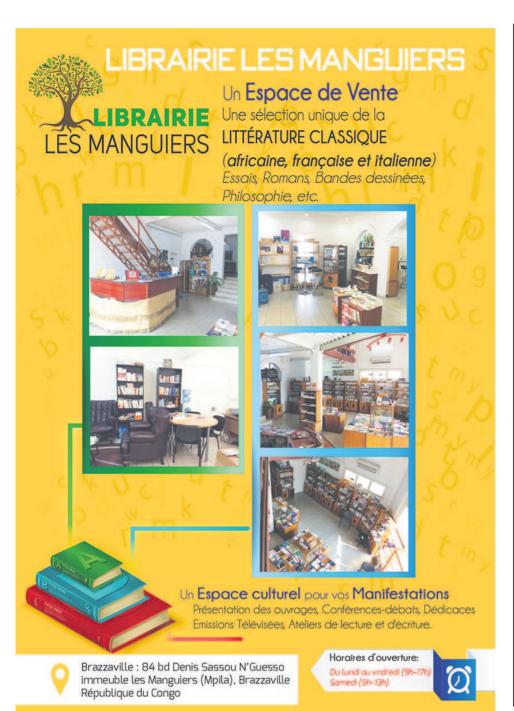
DISPONIBLE DES MAINTENANT

chez votre marchand de journaux et en édition digitale pour seulement

1€

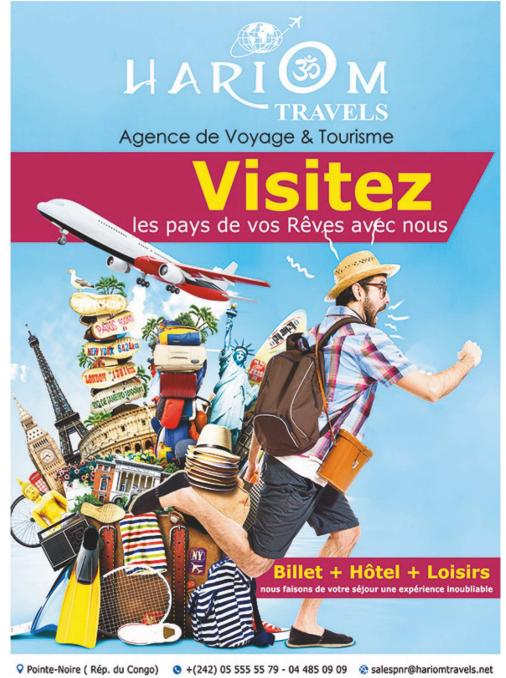


N° 3775 vendredi 3 juillet 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **ANNONCES 9**









www.hariomtravels.net

10 | AFRIQUE/MONDE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3775 vendredi 3 juillet 2020

COVID-19/ MADAGASCAR

Restitution des Îles éparses par la France

La France et Madagascar ont convenu d'aboutir à un accord sur les Îles éparses avant le 26 juin 2020, date anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Depuis rien n'a bougé sur l'épineux dossier.

«Nous ne nous laisserons pas faire pour les cinq petits bouts de terres émergées le long du canal du Mozambique qui valent de l'or», déclarent les Malgaches. Les îles Eparses, véritable paradis écologique à la biodiversité exceptionnelle, couvrent à peine y a fort à parier que la France perdrait cette confrontation». Les deux parties ont toujours évité de recourir aux instances internationales pour règler ce contentieux, le dialogue. La rencontre à Paris en mai 2019 entre le président malgache, Andry Rajoelina, et son homologue français, Emmanuel Macron, avait permis la reprise des discussions sur l'avenir de ces îles.

Les Îles éparses, une question d'identité nationale

Une commission mixte avait été

ture et qu'il l'utilisait pour gagner de l'argent. Unissons nos forces et réclamons nos îles», a déclaré le président de l'Association Devoir et Citoyen. Dans cette région de l'Océan indien, la France bénéficie déjà d'une Zone économique exclusive de 640 000 km². Elle est souveraine sur l'exploitation des ressources en hydrocarbures dont regorgeraient les îles Eparses dans le canal du Mozambique. Pour les Malgaches, il n'en est pas question.

Le président malgache, Andry Rajoelina s'est engagé « à récla-



une quarantaine de km² au large de Madagascar, entre la Grande lle de l'océan Indien et le continent africain. Le petit archipel est réputé pour ses importantes richesses en hydrocarbures. Situés sur une importante voie de navigation, ces îlots sont considérés comme hautement stratégiques pour des raisons de défense et de sécurité.

Depuis 1973, Madagascar revendique la restitution de ces îles administrées par la France. Cette démarche est légitime, selon le journaliste Richard Labévière. «Historiquement, elle est parfaitement fondée puisque la France a sorti les îles Eparses du paquet de l'indépendance, deux jours seulement avant sa proclamation. Il est clair que devant une Cour arbitrale, il

créée à cet effet, avec pour mission d'aboutir à un accord avant le 26 juin 2020, date anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Il n'en a rien été. Emmanuel Macron avait annoncé le classement d'une partie de l'archipel en réserve naturelle nationale. Les autorités malgaches n'ont pas apprécié la proposition. Pour eux l'appartenance de cet archipel est une question d'identité nationale. Pour le président de l'Académie nationale malgache, Raymond Ranjeva, ces «Îles sont l'expression du caractère tronqué de la colonisation de Madagascar». Les députés se sont saisis du dossier, pourtant le débat a été porté sur la place publique, accompagné d'une campagne de

sensibilisation. «C'est comme si

quelqu'un prenait votre voi-

mer la restitution de nos droits et nous défendrons notre souveraineté sur ces îles, sur notre patrie».

Vers une gestion commune des Îles éparses

En 1979, l'ONU avait voté une résolution non contraignante reconnaissant que les îles éparses avaient été «arbitrairement séparées» de Madagascar lors de l'indépendance proclamée en 1960. Pour l'instant, l'idée de la restitution des îles Eparses à Madagascar semble exclue. Paris pencherait plutôt pour l'option d'une gestion commune. «La France veut être un partenaire de Madagascar, plutôt qu'un rival», a déclaré le président Emmanuel Macron.

Noël Ndong

BÉNIN

Une tentative de coup d'Etat avortée

Le porte-parole du gouvernement, Alain Orounla, a reconnu officiellement, le 1er juillet lors du traditionnel point de presse après le Conseil des ministres, qu'il y a eu des arrestations pour des « actes contraires à la paix », sans se prononcer sur les rumeurs d'une tentative de coup d'Etat.

Des rumeurs alimentent les réseaux sociaux sur une tentative de coup d'Etat qui aurait échoué dans la nuit du 25 au 26 juin. Suite à cette opération qualifiée d' « acte terroriste », des militaires ont été arrêtés la semaine dernière au motif d' « actes contraires à la paix ». Ces hommes de rang avaient pour projet de prendre en otage le haut commandement militaire pour montrer qu'il y a malaise dans le pays. « Il n'y a pas eu

un début d'action avant leur arrestation. Ils ont été infiltrés, épiés et surveillés », selon certaines sources.

« Plus d'une dizaine de personnes ont été déférées pour des actes susceptibles de revêtir la qualification d'acte terroriste », a reconnu le porte-parole, mais précise que, « rien ne confirme que ces individus s'apprêtaient à perpétrer ce qui se dit », en référence à la rumeur d'une tentative de coup d'Etat avortée.

Des civils font partie des per-

sonnes interpellées. Me Hervé Sounkpon a assisté un des civils arrêtés. Il s'agit d'un modeste ouvrier poursuivi pour association de malfaiteurs et non dénonciation. L'avocat a obtenu sa libération et l'ouvrier est sous contrôle judiciaire. La commission d'instruction de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), a déjà tenu son audience de première comparution, d'autres s'en suivront pour aller au fond du dossier.

En attendant de donner suite à ce dossier, tous les militaires interpellés ont été placés en détention provisoire.

Josiane Mambou Loukoula

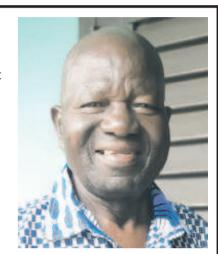
NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du



décès de leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville et frères ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et cousin Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan, survenu le 25 juin 2020 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi. L'inhumation est prévue pour le 4 juillet 2020, au cimetière de Vindoulou





Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et Marie Yvette Kera, agents des Impôts et domaines en retraite annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et frère nommé Jean Dieudonné Ganglia-Aignan, agent de l'Agence congolaise pour l'emploi, survenu le 26 juin 2020, au CHU-B. Le deuil se tient au n° 103 de la rue Saint-Anne, à Ouenzé. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

M. Pacôme Oko-Obondzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Alfred Ebalé et Nazaire Ndzelé Emeya annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère nommé Philippe Ebalé (Dzori), agent des Impôts et des domaines, survenu le samedi 27 juin 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°25 de la rue Dimi-Oyo, quartier Manianga, arrêt de bus Oziris à Talangaï. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.





Les enfants Mongo, les familles Ndaya, Kombo, Dindo, Mongolo, Adamou et Décorads ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Ouesso, du décès de leur mère, tante, sœur et cousine, Marie Noëlle Ndaya, survenu le 28 juin 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 13 de la rue Mon Pays, à Talangaï.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

N° 3775 vendredi 3 juillet 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

SAHEL

L'ONU encourage les pays de la région à trouver des solutions à la crise sécuritaire et humanitaire

A l'occasion d'un sommet du G5 Sahel qui s'est tenu à Nouakchott, en Mauritanie, le 30 juin, les agences humanitaires des Nations unies et des organisations non gouvernementales ont signé une déclaration dans laquelle elles encouragent les acteurs présents à ce sommet à trouver des solutions à la crise sécuritaire, humanitaire et de développement que traverse la région.

Le G5 Sahel réunit cinq pays de la région du Sahel : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad

La déclaration a été signée par les directeurs régionaux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), d'action contre la faim (ACF), d'Oxfam, de Save the Children, du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) et du Conseil danois pour les réfugiés (DRC). Cette déclaration revient sur l'environnement sécuritaire dans les pays du Sahel qui s'est considérablement dégradé ces derniers mois. Les situations de conflit qui prévalent dans la région entraînent des conséquences humanitaires sans précédent pour les populations civiles confrontées à l'insécurité et au déplacement.

En outre, les organisations humanitaires s'inquiètent de rapports faisant état d'exécutions extrajudiciaires présumées, du recrutement forcé, notamment d'enfants, d'enlèvements et prises d'otage, de viols ainsi que de la stigmatisation grandissante et la discrimination à l'encontre de certains groupes soupçonnés d'être de connivence avec des

groupes armés. Ces nombreux rapports décrivent la recrudescence de violations graves des droits de l'Homme commises par les différents belligérants.

Les signataires de la déclaration s'inquiètent aussi de l'accès limité aux services sociaux de base, de l'absence de perspectives socio-économiques pour la grande majorité de la population, y compris les jeunes, et des vulnérabilités chroniques qui sont des facteurs qui aggravent la situation dans la région.

L'ONU et les ONG partenaires réaffirment que dans ce contexte rendu encore plus difficile par l'impact direct et indirect de la pandémie de Covid-19 dans la région, le sommet du G5 Sahel représente une opportunité pour poursuivre le dialogue constructif engagé entre les décideurs politiques, les responsables militaires et les acteurs humanitaires de la région autour des questions liées aux principes humanitaires et à la protection.

SANTÉ

Une étude suggère que les décomptes officiels américains sous-estiment le nombre de décès liés au Covid-19

Les décomptes officiels des décès liés au Covid-19 aux Etats-Unis ont probablement sous-estimé l'augmentation des décès dans de nombreux Etats du pays, selon une nouvelle étude publiée mercredi.

Cette étude, publiée dans la revue JAMA Internal Medicine, a révélé que le nombre total de décès toutes causes confondues avait augmenté d'environ 122.000 entre le 1er mars et le 30 mai, soit 28 % de plus que le nombre déclaré de décès liés au Covid-19.

Pour estimer le total des décès liés à cette pandémie aux Etats-Unis de mars à mai, les chercheurs ont notamment évalué le nombre de décès toutes causes confondues et le nombre de décès par pneumonie, grippe et Covid-19.

Analyser l'augmentation inexpliquée de ces décès ou ceux attribués à des causes non spécifiques, comme la pneumonie ou la grippe, pourrait ainsi donner une image plus complète de l'impact réel du Covid-19, a indiqué l'étude.

Cet excédent de décès révèle que les chiffres officiels sous-estiment probablement les décès causés par le coronavirus.

Le taux de mortalité et l'exhaustivité des décomptes varient par ailleurs considérablement d'un Etat à l'autre, selon l'étude.

CORONAVIRUS

Le chef de l'OMS met en garde contre une «approche fragmentée» pour combattre le Covid-19

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a mis en garde contre «une approche fragmentée» adoptée par certains pays dans la lutte contre le Covid-19.

Le chef de l'OMS a souligné mercredi lors d'un point de presse que la meilleure façon de sortir de cette pandémie était d'adopter «une approche globale», qui devrait comprendre les tests, la distanciation physique, le traçage des contacts et le port du masque.

Il a cependant averti qu'il fallait s'attendre à une recrudescence de cas lorsque les pays commenceront à lever les restrictions. «Nous sommes préoccupés par le fait que certains pays n'ont pas utilisé tous les outils à leur disposition et ont adopté une approche fragmentée», a-t-il prévenu.

Toutefois, «il n'est jamais trop tard», a continué le chef de l'OMS, en prenant l'exemple de l'Espagne et du Portugal. Au plus fort de l'épidémie, l'Espagne dénombrait près de 10.000 cas par jour, et le Portugal plus de 6.500 cas. Ils ont cependant maîtrisé l'épidémie en combinant «leadership, humilité, participation active de la société et mise en œuvre d'une approche globale».

Plus de 10,3 millions de cas de Covid-19 ont maintenant été signalés à l'OMS, tandis que plus de 506.000 personnes en sont mortes. Depuis une semaine, le nombre de nouveaux cas dépasse les 160.000 par jour.

Compte tenu d'un «rôle essentiel» joué par la recherche et l'innovation depuis le début de la pandémie, le directeur de l'OMS a annoncé la tenue d'un deuxième forum de la recherche et de l'innovation, qui a réuni mercredi et jeudi plus de 1.000 scientifiques du monde entier pour faire le point sur les progrès réalisés.

Xinhua



REMERCIEMENTS

Tsolemon dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man) ainsi que les familles Afambounou et Itoua, très sensibles à votre sympathie et votre réconfort lors du rappel à Dieu, le 18 mars 2020, de leur très cher Bienvenu Diornel Oko Afambounou, vous expriment leur gratitude et vous remercient d'avoir compati à leur peine.

Bienvenu Diornel Oko Afambounou repose désormais au cimetière Nouvelle Jérusalem. 12 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3775 vendredi 3 juillet 2020

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Willy Bakonga rassure sur l'établissement d'un calendrier réaménagé

Dans cette assurance donnée aux sénateurs, le ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a noté que les activités scolaires pour l'année scolaire en cours seront rouvertes en vue de l'achever et cette dernière ne sera jamais déclarée blanche.



Le ministre Bakonga devant les sénateurs

Le ministre de l'EPST, Willy Bakonga, a rassuré, le mercredi 1er juillet, les sénateurs sur les dispositions prises en vue d'éviter que l'année scolaire 2019-2020 soit déclarée blanche à la suite de la pandémie du coronavirus. Il indique, en effet, qu'avec le secrétariat technique à la riposte au coronavirus, le ministère de l'EPST envisage de rouvrir les actimettre aux élèves d'achever l'année scolaire commencée. A en croire le ministre Bakonga, avec un calendrier réaménagé déjà établi et les dispositions techniques prises, la décision du chef de l'État attendue permettra la reprise d'activités au niveau de ce secteur en vue de clôturer l'année scolaire en cours. « Je tiens à vous rassurer, honorables sénateurs, qu'il n'y aura pas d'année blanche cette année. Au niveau du ministère, un calendrier scolaire réaménagé a été élaboré et le ministère a déjà pris des dispositions techniques pour que, dès que la décision du chef de l'État est prise, les cours reprennent », a-t-il indiqué, en réponse aux préoccupations des sénateurs sur la question orale avec débat que la sénatrice Isabelle Kabamba lui a posée.

vités scolaires en vue de per-

Pour le ministre, ce calendrier aménagé privilégie surtout les finalistes de deux cycles. Aussi, indique-t-il, les élèves auront besoin de trente jours pour achever les matières prévues pour cette année scolaire. « La durée de l'année scolaire est fixée à cent quatre-vingts jours de classe au minimum et à deux cent vingt jours au maximum. Démarrée le 2 septembre 2019, l'année scolaire 2019-2020 devrait se clôturer le 2 juillet 2020. Mais le chef de l'Etat a fermé les écoles le 19 mars 2020 pour éviter la propagation du coronavirus. Les élèves ont totalisé cent cinquante jours de classe sur le minimum requis de cent quatre-vingts jours. Il ne nous reste que trente jours de cours y compris les périodes d'examens pour que l'année scolaire 2019-2020 soit clôturée », a expliqué le ministre Willy Bakonga. De son avis, selon les prévisions de ce calendrier réaménagé, la reprise des activités pour l'année scolaire 2020-2021 connaîtra également un léger décalage. Mais, assure-t-il, le nombre de jours de classe et autres activités y seront respectés.

Lucien Dianzenza

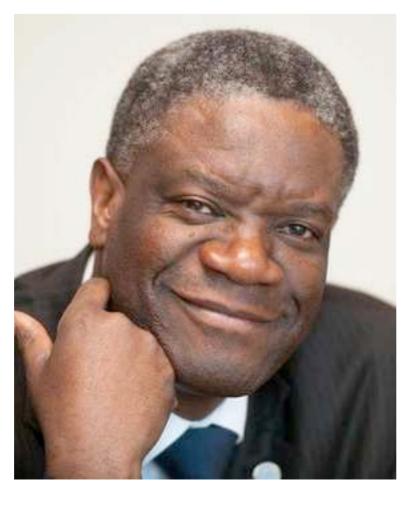
RDC

Barza interculturel Héros pour l'Afrique dénonce des attaques contre Denis Mukwege

Pour l'organisation, toute cette machination dont le dernier épisode fait le chou gras sur la toile aurait comme objectif de distraire la population pour faire aboutir le projet de la balkanisation du pays et nuire à certaines notabilités de la province du Sud-Kivu dont le Prix Nobel de la paix.

Dans son communiqué publié fin juin, Barza interculturel Héros pour l'Afrique dénonce une machination visant à nuire à certaines notabilités du Sud-Kivu dont particulièrement, au Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege. « Toute cette machination peut avoir un objectif derrière : distraire la population pour faire aboutir leur projet macabre et nuire à certaines notabilités du Sud-Kivu particulièrement le Prix Nobel », a indiqué cette association.

Cette agora relève, en effet, la lutte que mène depuis 25 ans le Prix Nobel de la paix Dr Denis Mukwege, contre les adeptes de la balkanisation du pays. Ceux qui connaissent le Dr Mukwege, note cette ASBL, savent que c'est un nationaliste et engagé pour le vivre



ensemble. « Il a toujours lutté contre la balkanisation à ses risques et périls. Que ce soit dans ses plaidoyers, ou dans ses discours, ou dans ses discussions, il ne jure que sur le vivre ensemble », a-t-elle insisté, relevant qu'à plusieurs reprises, le gynécologue congolais et médecin directeur de l'hôpital de Panzi, qui prône un Congo un et indivisible, a failli être tué à cause de ses prises de position contre ce même phénomène de balkanisation.

Une action visant à nuire

Barza interculturel Héros pour l'Afrique note que, depuis un mois, il est observé sur la toile de fausses informations où on essaie de mêler le Congolais Prix Nobel de la paix dans des « bassesses régionalistes et tribalo-ethniques et, aujourd'hui, à la balkanisation du pays ». Pour cette agora, cette « série de fake news » a été lancée pour es-

sayer de nuire à sa personne. A en croire cette association, certains politiciens, pécheurs en eaux troubles et en perte de vitesse voudraient mêler le Prix Nobel de la paix à leur descente en enfer pour juste se crédibiliser. « Aux artisans de cette stratégie machiavélique: arrêtez de parler au nom de la population du Sud-Kivu. Arrêtez de mêler le Prix Nobel dans vos bassesses puisqu'il ne partage pas votre idéologie », a noté Barza interculturel Héros pour l'Afrique, qui appelle les services de sécurité à « rechercher l'origine de ces rumeurs, identifier et poursuivre les auteurs pour incitation à la haine tribale, troubles à l'ordre public et trahison de la nation ». En analysant les faits, cette structure dit retrouve cinq épisodes dont la colonne vertébrale démontre qu'il s'agit d'une même équipe.

N° 3775 vendredi 3 juillet 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 13

SPORT

Denise Nyakeru Tshisekedi a échangé avec les anciennes basketteuses

Depuis quelque temps, la première dame Denise Nyakeru multiplie des visites auprès des Congolais et congolaises qui, d'une manière ou d'une autre, ont honoré la République ou contribué par leur bravoure, à l'édification d'une société véritablement démocratique.

Après avoir rendu visite à Mme Catherine Nzunzi wa Mbombo, une des grandes dames ayant marqué l'histoire politique du pays, et à veuve de Rossy Tshimanga dont le combat rime pour l'émergence d'un Etat de droit est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur, l'épouse du chef de l'Etat a conféré récemment avec une délégation des anciennes basketteuses championnes d'Afrique. Une belle brochette représentative constituée de quelques anciennes gloires telles que Longanza Kamimbayi, Nguya Anakwete Jacqueline ou encore Adèle Kamanga faisaient partie de la délégation.

Les échanges entre la première dame et les basketteuses étaient très enrichissants. Elle en a profité pour non seulement remercier ses interlocutrices pour leurs prouesses à travers l'Afrique, mais aussi a tenu à partager avec elle sa vision en rapport avec l'encadrement de la jeune fille dans le domaine du sport. Elle leur a rassuré sur le fait que leurs efforts de hisser haut le drapeau de la RDC n'auront pas été vains et que le pays est en droit de reconnaître leurs mérites.

A travers sa fondation DNT qui a fait de la valorisation de la femme son cheval de bataille, elle a indiqué qu'elle verra ce qui pourrait être fait dans ce sens. « Je vous remercie et je tiens à vous dire que la République ne vous oublie pas. Moi, je trouve que dans notre pays, les jeunes filles ne font pas assez de sport. Je vous admire et j'aimerai qu'à votre tour, vous donniez l'envie aux autres filles à faire le sport parce que le sport, c'est la santé. Je sais



La première dame et la délégation des anciennes basketteuses

qu'il y a beaucoup de filles qui aiment le sport, mais elles ont besoin de modèles et avoir des personnes qui peuvent les accompagner et leur montrer le bien fait de cela. Nous allons voir dans quelle mesure vous pouvez nous accompagner dans notre vision basée sur la valorisation de la femme », a déclaré la première dame, Denise Nyakeru.

Tout en saluant la sollicitude dont a fait montre la première dame à leur endroit, les anciennes basketteuses ont réuni en association, décidé de l'aider dans la matérialisation de sa vision relative à l'encadrement de la jeune sportive. Elles lui ont remis, séance tenante, un mémorandum contenant l'essentiel de leurs revendications. Prendre en compte des services rendus à

la nation, garantir une rémunération conséquente en vue d'une amélioration des conditions de vie et bénéficier d'un accompagnement pour assurer l'encadrement de la jeune fille dans le domaine du sport, tels sont les trois axes des préoccupations que la délégation des anciennes basketteuses ont soumis à la première dame.

Alain Diasso

V.CLUB

Bestine Kazadi succède à Gabriel Amisi à la coordination

Elue au milieu de trois candidats, Bestine Kazadi qui a été l'avocate de V.Club à un moment va désormais présider aux destinées de ce club mythique de Kinshasa pour les quatre prochaines années.



Bestine Kazadi, première femme élue présidente de l'AS V.Club

L'AS V.Club tient finalement la perle rare qui va succéder au général Gabriel Amisi Kumba «Tango Four». En effet, Bestine Kazadi, la fille du feu Papa Kazadi Tshishishi (ancien président du conseil suprême du club) a été élue, le mercredi 1er juillet, à Kinshasa au cours de l'Assemblée général ordinaire et élective, présidente de coordination des Dauphins Noirs de la capitale de la RD-Congo. Elle a raflé la majorité des voix, face à deux anciens dirigeants, Eugène Diomi Ndongala et Mboyo Ilombe, alias «Pelé Mongo», ainsi qu'un candidat inconnu du public sportif au niveau du pays, Antony Kitenge de la diaspora congolaise de Belgique.

congolaise de Belgique.

Avocate et actuelle conseillère spéciale du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, Bestine Kazadi devient la 36e personne à diriger la team vert et noir de Kinshasa. Et c'est la première femme élue à ce poste dans ce club qui marque l'histoire du football congolais et africain en se mettant en mode «genre». Elle

aura quatre ans de mandat pour apporter sa touche, réaliser son projet et naturellement offrir à V.Club d'autres belles pages de l'histoire, tout en faisant face à des supporters assez rigoureux et férus de leur club de coeur.

Bestine Kazadi reprend donc le tablier rendu par le général Gabriel Amisi après treize années de gouvernance. Et au cours de l'assemblée générale, le président sortant a offert au nouveau comité un don de 100 mille dollars américains. Et il a remercié toute la famille de V.Club en ces termes: «Je remercie les supporters de V.Club pour leur soutien durant mon mandat. Je suis parmi les présidents aimés dans V.Club. Je remercie également le conseil suprême. Je demande pardon à tous ceux qui j'ai fait du mal. Je pardonne également tous ceux qui m'ont fait du mal. Ceux-là qui m'ont injurié «Kirikou», «Ebale mbonge». Sa pactole de cent mille dollars tombe à bon escient, d'autant plus que la caisse du club

ne disposait que 3196 dollars américains et Gabriel Amisi en a ajouté 100.000 pour le nouveau comité de coordination. Outre l'élection de Bestine Kazadi, l'on note aussi celles de Vicky Ndunga à la présidence de la section football. Le poste de secrétaire général est encore vacant, alors que le nouveau secrétaire général adjoint est Jean de Dieu Kimpepe. Zeze Masikini a été élu president section volley-ball, tandis que Jean-Claude Batwamina est élu president section handball. Armand Mutombo Kapila a été choisi president section judo, et Katende Mutombo va diriger la section boxe. Le poste de trésorière est confié à la présentatrice de la Radiotélévision nationale congolaise Christine Lenzo Nga. Enfin, les quatre conseillers élus sont Delou Mulumba (qui avait retiré sa candidature à la présidence de la section football), Baye Ntita Richard, Mapamboli Poze et Mbonde

Martin Enyimo

Mange Maria.

14 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3775 vendredi 3 juillet 2020

ENJEUX POLITIQUES

Martin Fayulu juge la situation politique d'explosive

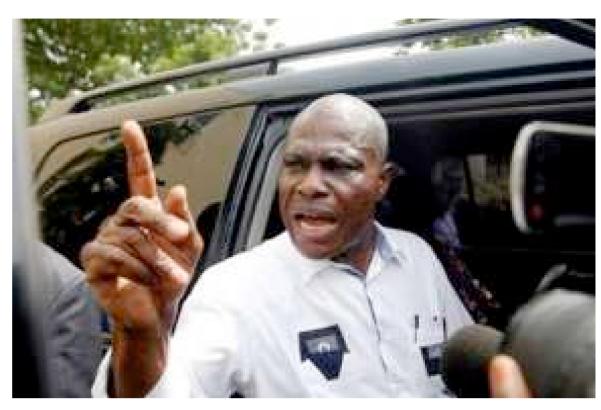
En dehors du pays durant près de quatre mois à la suite de la covid-19 qui a paralysé les activités des compagnies aériennes, le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018 a profité de l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire du pays pour s'adresser à la nation.

Plus qu'une simple adresse, il s'agit là d'un véritable réquisitoire sur la gouvernance actuelle de la RDC sous la conduite de la coalition FCC-Cach. En tout cas, pour Martin Fayulu, rien ne vas au pays où tous les signaux sont au rouge. Il estime que l'actuel chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, s'est inscrit dans une dynamique de continuité de son prédécesseur de qui il a hérité les tares ainsi que les mauvaises pratiques de gestion.

D'après ce membre du présidium de la coalition Lamuka, le programme d'urgence des 100 jours n'était, en somme, qu'une machination, une sorte de nébuleuse destinée à couvrir détournement massif des deniers publics. « En effet, après les épisodes ahurissants de mauvaise gestion, de bradage du patrimoine minier, pétrolier, forestier, de volatilisation des recettes publiques, de privatisation du patrimoine fon-

cier et de l'accaparement de certains biens de l'Etat par les profiteurs du régime de M. Kabila, voilà que, en bons élèves, leurs complices dans le hold-up électoral de décembre 2018 nous présentent, dans la continuité, un feuilleton nauséabond sur le montage d'un plan de détournement massif des deniers baptisés.» « Programme d'urgence des 100 jours », œuvre d'un pouvoir issu du deal de la honte, en définitive de la trahison et de l'indignité », a-t-il indiqué dans son discours. De la sorte, se convainc-t-il, la responsabilité du président de la République y est engagée au regard des révélations faites pendant le procès.

Sur la même lancée, le président national de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) exige que toute la lumière soit faite sur l'affaire des quinze millions de dollars des pétroliers ainsi que sur les



Martin Fayulu

détournements de fonds opérés durant les dix-huit dernières années. A l'endroit du peuple congolais, il s'est voulu rassurant en promettant qu'il reviendrait bientôt pour continuer la lutte et libérer le pays. « Je serai avec vous au pays très

bientôt de sorte que, ensemble, nous puissions libérer le pays de nos ancêtres et l'engager définitivement sur le chemin de la paix, la stabilité, la dignité, le développement et la prospérité », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Je sais que l'heure est grave, je sais que la situation est explosive et que le pays n'est pas gouverné. Je mesure surtout le degré de vos frustrations.»

Alain Diasso

60 ANS D'INDÉPENDANCE

Dr Limbole stigmatise le rôle néfaste d'une classe politique irresponsable

La célébration des soixante ans de l'accession de la République démocratique du Congo à l'Indépendance ouvre la voie à diverses réflexions, prises de position et autres tribunes.

Président de l'ASBL Forum pour la Renaissance de la République (Forrep/ASBL), le Dr Emmanuel Limbole Bakilo fustige, dans une tribune à ce sujet, le rôle néfaste de l'actuelle classe politique, de la même manière que le comportement irresponsable de la classe politique de 1960 lorsque le pays accédait à sa souveraineté nationale et internationale. « A la veille du 60° anniversaire de cette indépendance chèrement acquise, la classe politique, plutôt que de se consacrer à des réflexions profondes sur le sort actuel et à venir du pays en tirant les leçons de notre histoire politique, nous ramène au même scénario de la veille de l'indépendance en 1960, qui avait plongé le pays dans le chaos », affirme-t-il. Aussi le président du Forrep ASBL attire-t-il l'attention de la classe politique « sur son rôle néfaste qu'elle est en train de jouer aujourd'hui dans le contexte d'un équilibre fragile des Institutions de l'Etat, au travers notamment de ses déclarations va-t-en guerre et des manipulations de la jeunesse ».

La négligence de l'économie

Se plongeant dans le contexte de 1960, il rappelle que le Congo belge accédait cette année-là à son indépendance après avoir connu successivement les règnes des souverains belges Léopold II, Albert 1er, Léopold III et Baudouin 1er. Et durant toute la période coloniale, le Congo belge avait une économie prospère, avec un taux de croissance annuel de 14 % au cours de la dernière décennie de la colonisation. Le flux financier entre la métropole et la colonie se faisait dans le sens Léopoldville (Kinshasa) - Bruxelles. Il s'agissait cependant d'une économie d'exploitation, fragile par essence, basée sur l'exportation des produits bruts, en l'absence d'une volonté de transformation locale.

locale.
Dr Emmanuel Limbole souligne les deux aspects de la table ronde de Bruxelles: la rencontre politique et économique. Si les grandes figures congolaises de la politique de l'époque étaient présentes à la table ronde politique, ils ont cependant négligé l'importante rencontre économique où la délégation congolaise s'est composée de Joseph Désiré Mobutu comme délégué du MNC-Lumumba, Mario Car-

doso, Albert Ndele et Jean Nsele parmi les étudiants, les deux derniers devenus plus tard des dirigeants de la banque centrale du Congo.

Et Dr Emmanuel Limbole reprend ici le témoignage de Jean Nsele qui a déclaré : « En réalité, c'était une négociation absolument inégale. Il y avait d'un côté une équipe structurée, avec comme président de la conférence le ministre Raymond Scheyven, qui connaissait par cœur ses dossiers. Nous recevions tous les jours une documentation volumineuse sur ce que nous devions discuter le lendemain. Nous passions des nuits entières à essayer de lire, et de faire la synthèse des documents, avec, heureusement, l'aide de quelques Belges qui voulaient contribuer à l'émancipation du pays. Ils essayaient de nous aider à faire face autant que possible à l'équipe musclée en face de nous. Mais, disons-le, nous n'avions aucune possibilité de faire entendre raison à la délégation belge. D'autre part, nous n'étions que des mandataires des responsables politiques. Mais les politiciens, à cette époquelà, en avril 1960, ils s'étaient éparpillés dans le pays pour leur campagne électorale. Il était difficile de les joindre

depuis Bruxelles. Nous étions donc coupés de ceux qui nous

avaient mandatés ». A la fin, le Congo a tout perdu à la table ronde économique, laissant les leviers de commande sur son économie, après avoir gagné l'Indépendance à la table ronde politique. Et l'on se retrouve dans le même cas de figure 60 ans après. L'économie basée sur l'exploitation et l'exportation des matières premières brutes se poursuit, sans qu'aucune vision d'implantation d'une véritable économie de transformation des matières premières se concrétise, pas plus que celle

d'une économie diversifiée. L'exhortation...

Dr Emmanuel Limbole exhorte les acteurs politiques et les institutions étatiques au respect strict des lois de la République et à privilégier la voie de concertation et de dialogue pour régler les différends. Le responsable de Forrep ASBL encourage, en outre, la préservation du consensus politique actuel entre les forces politiques au pouvoir, afin de garantir la paix, la sécurité et un climat propice au travail et au développement de notre pays.

Martin Enyimo

FLÉCHÉS · N°1413

FOND DE LA GORGE DU BRUIT	_~	FLEUVE ITALIEN TIRÉ DE L'HÉVÉA	~	FLEUVE EUROPÉEN MANGERONT DE L'HERBE		MANCHETTE DÉBAUCHÉ	_→	DÉGOURDI PASSE À RENNES	_~	DANS LA LUNE	7
L		•		•		Y		•		HORS DE LUI	
SOLEIL DIVIN ÉTAT AMÉRICAIN	-		FRUITS DES BOIS DOUCEUR	-							
L			•				SECTEUR À LA MODE FAUX MARBRE	-			
FAIT DU TORT CONCOURS DE MÉDECI- NE	A				COL DES ALPES CAPRICE	•					
L					•			CARDINAL BOIT SANS SOIF	•		
INTER- JECTION	ÉGOUT							V	APRÈS LA SIGNATURE MOLLASSON	>	
L			OS DE L'OREILLE		PARTIE DE BRUXELLES COMPOSI- TEUR AUTRICHIEN	•					ENGLOUTIR
POÈTE ALLEMAND MARRON	•				•		MATIÈRE GRASSE TIR EN COIN	•			V
-				PHILOSOPHE ALLEMAND		MILLÉSIME	1				
DU BLEU SUR DU ROSE FAIT L'AFFAIRE										VILLE DU NEVADA	
L		PETITE LUMIÈRE GENRE MUSICAL	-			DÉMODÉ INTER- JECTION	-				
UN FRUIT QUI A LA PÈCHE REPROCHE		V						RAPPEL ARTICLE			
L-					ENLEVÉE PAR PÂRIS	•					
DÉCHIF- FRERA	-								VALEUR REFUGE	-	

MOTS MÊLÉS

EPXPLUMEAUFFLCT ZOUAVEOTRICOTAS AKEREFLETFOONCO NEMALACAHCFEIAL ERUSTOTBLCRUDOD KLFILUBAAGAZONA HELTPTELOIVPNGT SGEELPMETSTCAXE ANADZADIAUOEEEA AIUIRALNTDLCMMG DSAPGLGEIALOORR AZZIPSVBVUBRTAA MERLUEIAUIQCAHF RBREDLBGLANERCE ALOMROFECAPORAL

A L O M I	<u> </u>
AGRAFE	DEVETU
ALCOOL	ECORCE
ALEVIN	EXACT
ANODIN	FLEAU
APACHE	FORMOL
ARMADA	FUMEUX
ASHKENAZE	GAZELLE
ATOME	GAZON
BALEINE	GLANER
BRIGADE	GOUFFRE
CACAO	GRENAT
CALMAR	LAVABO
CAPORAL	LIBIDO
CHACAL	LIPIDE
CHARME	MOBILE

PARASITE PIZZA PLUMEAU POKER PUTATIF RECOLTE REFLET REQUIN **SANGSUE** SINGE **SOLDAT TEMPLE TRICOT VIOLET** ZOUAVE

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°403 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · N°412 · 7 6 6 1 8 7 7 5 2 9 7 1 4 6 3 4 8 2 4 5 7 5 9 3 6 5 2 4 7 9 3 8 7 3 7 2 8 4 1 6

8

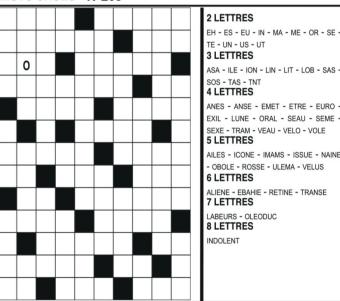
5

EN PARTANT DES CHIFFRES REM-PLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE CO LONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

7 | 1

9

MOTS CASES · N°263



LA SOLUTION	Mots casés mots cases N°262										Mots fléchés Mots fléchés • N°1412											
DE	F	0	S	S	Ε		F	0	ı	N		Ε		0		В		1		0		Т
LA SEMAINE	Ε	R	Е		G	R	Α	s		U	S	Т	Α	N	D	Α	R	D	_	s	T	E
	٧	Α	U	D	0	U		С	U	L		J U	R	D	U	R	1	Ε	R		R	N
	E	1	_	E		G	1	A	s		J		D	Ε	Е		G	Α	R	Α	1	T
		_	_	_					3			R	U		T	Н	Α	L	Α	S	S	Α
		Е		S	U	В	1	R	Α	S	A D	Ε	Р	Т	Ε		Ε	D	1	Т		
	Ε	S	T		L	γ	S		N	1		1		L	1	С	Ε		ı	L	Ε	s
	X		R	0	Т		Ε	N	Т	Е	S	Ε	М	Τ	S		G	R	Ε	Ε		0
	0	٧	Α	1	R	Ε		0	s	s			Е	N	T	R	Α	_	N		В	U
SOLUTION		Α	ī	s	Α	N	С	Е		т	F	Α	С	Т	Ε	U	R		Т	0	R	Т
La mat mustàra act	F	1	N	E		С	A		С	Ε		В	Α	Н		S	Α	С		Р	I	Е
Le mot mystère est	<u>.</u>	-	11	_		_			_		F	U	N	Ε	R	Α	1	L	L	Е	S	
CAFÉ-THÉÂTRE	Α	N		Α	L	Α	R	M	Е	S		s	1		1	S	Ε	0		R	U	Т
CAFE-THEATRE	0	С	T	U	0	R		0	С		В	1	S	Ε	Т		N	U	М	Ε	R	0
	N	U	Ε		1	T	Α	L	ı	Ε		F	Е	T	Е	N	T		Α	R	Е	С

2

7

4

5

6	8	7	4	5	1	2	3	9	4	9	3	2	1	6	7	8	5
1	3	4	9	2	6	5	7	8	1	6	7	9	8	5	3	4	2
5	2	9	8	7	3	4	6	1	8	2	5	3	7	4	9	1	6
9	5	3	2	1	8	7	4	6	7	4	2	6	5	8	1	3	9
8	7	2	6	4	5	1	9	3	6	1	9	4	3	7	5	2	8
4	6	1	3	9	7	8	5	2	5	3	8	1	9	2	4	6	7
2	1	6	7	3	4	9	8	5	3	7	1	8	2	9	6	5	4
7	9	8	5	6	2	3	1	4	2	5	6	7	4	3	8	9	1
3	4	5	1	8	9	6	2	7	9	8	4	5	6	1	2	7	3

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°402 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · N°411 ·

16 | DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3775 vendredi 3 juillet 2020

CHAMPIONNAT NATIONAL

Patronage Sainte-Anne perd ses appuis

En se classant à la septième place avec vingt- huit points au terme de la saison 2019-2020, les bleu et blanc ont sans nul doute occupé leur meilleur rang de ces dix dernières années.

Patronage Sainte-Anne n'a plus été sacré champion du Congo depuis 36 ans. Le club cherche les stratégies pour faire son retour au premier plan sans y parvenir. Les bleu et blanc ont remporté leur premier titre national en 1968 puis ils ont attendu dix- huit ans plus tard pour soulever le deuxième trophée en 1986.

A défaut de revivre ce bonheur, le club lutte chaque saison pour le maintien. Lors de la saison 2018-2019, l'équipe était même prête à descendre en division inférieure à cause de ses multiples contre-performances (13e sur 14 équipes avec 24 points). Mais Patronage Sainte-Anne a pu sauver sa place à l'élite grâce aux barrages remportés face à Flamengo (1-1 à l'aller puis 4-0 au retour). Ce qui lui a sans nul doute permis d'entamer la nouvelle campagne dans un bon état d'esprit. Patronage Sainte-Anne a présenté comme bilan pour l'exercice 2019-2020, sept victoires pour autant de matches nuls contre huit défaites.

Le club a débuté le championnat en partageant d'abord les points avec l'Etoile du Congo sur le terrain 1-1. Mais, les incidents d'après matches provoqués par les supporters de l'Etoile du Congo lui permettent de gagner ses trois premiers points par forfait. Il a ensuite infligé une défaite de 0-2 aux Diables noirs lors de la troisième journée avant de battre l'Interclub 1-0 lors de la journée suivante. Les victoires 3-2 devant Nico-Nicoyé (7^e journée) puis 1-0 contre la Jeunesse sportive de Talangaï (12^e journée), ont confirmé le bon début de la saison de Patronage Sainte-Anne. Malheureusement lors de la deuxième phase, l'équipe n'a pas pu entretenir cette flamme en n'alignant que deux victoires notamment 2-0 contre l'AS Cheminots et 3-1 devant l'Etoile du Congo respectivement lors de la 17 et 21^e journée.

Outre les victoires, le club a



Patronage Sainte-Anne/Adiac

partagé les points avec l'AS Otoho 0-0 lors de la 6e journée et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur le score identique (16e journée). Patronage Sainte-Anne a aussi fait jeu égal avec le FC Kondzo 1-1 (18e journée), contre l'AS Cheminots sur le même score lors de la 10e journée et face à Tongo FC 0-0 pendant la 2e journée. Il a fait deux matches nuls face au Racing club de Brazzaville (0-0 et 1-1) respectivement dans le cadre de la 13e et 14e journée.

Patronage Sainte-Anne a par

ailleurs concédé plus de défaites que les victoires et matches nuls (huit contre sept). L'équipe s'est inclinée devant les Diables noirs 0-2 lors de la 22^e journée puis 1-2 face à Nico-Nicoyé. Elle s'est inclinée à deux reprises face à l'AC Léopards 1-2 lors de la 19^e journée puis 0-1 lors la 8e journée. La JST lui a infligé une défaite de 0-2 pendant la 15^e journée. Le Cara et le FC Kondzo ont respectivement pris le meilleur sur elle (1-2 lors de la 11^e journée et 0-1 lors de la 9^e journée). Sa plus large défaite de la saison lui a été infligée par V Club Mokanda 0-3 à Pointe-Noire lors de la 5º journée. Patronage Sainte-Anne termine la saison à la 7º place. C'est son meilleur classement au cours de ces dix dernières années. Lors de la saison 2008-2009, l'équipe a terminé à la 8e place sur 18 clubs avec 51 points.

En 2013, les bleu et blanc se sont contentés de la 13e place sur 18 clubs en obtenant 38 points. Les saisons 2014 et 2015 s'étant arrêtées à la phase aller, Patronage Sainte-Anne a terminé la saison pleine de 2016 à la 9e place sur 20 clubs avec un total de 50 points. En 2017, le club a occupé le 8e rang sur 18 clubs avec 43 points. En 2018, le club est descendu à la 12e place sur 16 clubs avec 30 points. Les 24 points pris en 2019 avec à la clé la 13^e place lui ont obligé de passer par les barrages afin de sauver sa place à l'élite. Les problèmes d'argent notamment le paiement des primes des joueurs qui refont surface à chaque saison sont à l'origine de ce déséquilibre, a-ton appris.

 ${\it James~Golden~Elou\'e}$

BRIN D'HISTOIRE

Clap de fin

6 mois, 344 semaines, 320 jours et autant de Brin d'histoire, une page se tourne. C'est le clap de fin. Avec le sentiment du travail bien accompli. En clair, ce Brin d'histoire est le tout dernier d'une série entamée, il y a plus de six ans.

Grand merci à Jean-Paul Pigasse, Lydie Pongault, Emile Gankama, Gerry Gérard Mangondo et à toute l'équipe rédactionnelle des Dépêches de Brazzaville. Au terme de cette féconde collaboration, que dire? J'ai pris beaucoup de plaisir à rendre ma copie toutes les semaines. Les différents thèmes abordés dans Brin d'histoire m'ont permis de faire le tour de la vie politique, économique, sociale et culturelle du Congo. J'y ai rencontré les laideurs des pratiques en cours dans ce magnifique pays qui en ont contrarié le développement. J'ai pu aussi scruter les heurs et malheurs de la République qui a fêté ses 60 ans dans une atmosphère morbide.

Ce pays, le Congo, riche incontestablement, n'a pas connu l'essor qu'il méritait. La faute à ses hommes politiques qui ont souvent amalgamé les sphères publique et privée. Dire que ces hommes sont minables, c'est presque une lapalissade. Ils ont infantilisé le peuple et désacralisé la valeur travail. Le Congo risque de le payer au prix fort, à moins d'un ultime sursaut du président de la République. Il lui reste encore une chance de sauver les meubles. Sans surenchérir sur l'angoisse, l'inquiétude, les souffrances du peuple, il convient de dire que le temps presse désormais.

Mais dans cette gangue humaine, on trouve de rares pépites qui, hélas, n'ont pas toujours été traitées de la manière qu'il convient. Spectateurs impuissants de la dégradation de la vie nationale - tout le monde n'a pas une âme de martyr, et c'est dommage - ces talents ne sont pas moins coupables de la déchéance nationale et des « problèmes qui nous prennent à la gorge », comme dirait François Mauriac. Mais toute chose étant égale par ailleurs, ils méritaient néanmoins un meilleur traitement, hors des considérations politiques, géopolitiques, politiciennes, «

clientélistes » ou idéologiques. Il importe que des changements soient opérés dans le fonctionnement de l'Etat, en déliquescence avancée, dans le choix des hommes et dans la gestion de ses ressources. Ce n'est qu'à cette condition que le Congo retrouvera une meilleure santé économique. Il n'y a pire politique que celle du statu quo. S'arcbouter sur les mauvaises manières n'est pas la meilleure façon de s'en sortir. Il en faut plus, sans doute, le changement. C'est ce qu'attend le peuple du pouvoir.

Les hommes politiques congolais ne sont pas sérieux. C'est un euphémisme, voire un lieu commun. Ils doivent changer d'attitudes et de discours pour modifier le visage de notre destin. Les mentors d'hier ont disparu. On assiste à une paupérisation qualitative de la classe politique qui, de surcroît, manque d'expérience. Surtout, ceux qui s'agitent sporadiquement, au besoin, tiennent lieu d'opposants mais ne disposent pas d'une autorité morale qui transcende les clivages délétères qui fondent la vie politique au Congo. D'une façon générale, les politiciens congolais, spécialistes des retournements de veste, des coups fourrés, sont souvent victimes de leurs lubies. Cette crise d'hommes sérieux, aussi bien au sein du pouvoir qu'en dehors, montre la difficulté d'une alternative crédible. Alors, face à ce vide sidéral, Denis Sassou N'Guesso qui, nolens volens, tient encore la barre, doit faire preuve de caractère et de courage pour donner un coup de pied dans cette fourmilière qui contrarie l'unité, le travail et le progrès du Congo.

Le temps n'est plus à ressasser le passé, mais d'en tirer les leçons ainsi que celles des 60 ans de la République pour remettre le pays dans la voie du développement. C'est le véritable enjeu des prochaines décennies. Tout le reste n'est que fuite en avant. A défaut d'un passé et d'un présent glorieux, quel avenir pour le pays et pour nos petits-enfants? C'est la grande question. La réponse réside en deux ou trois petites choses, mais qui sont des véritables choix politiques forts. Et, c'est facile à faire : réviser la Constitution pour en extraire les aspects régressifs comme la propriété du sol confiée à des préten-

dus propriétaires fonciers, en général, sur le principe du premier occupant. L'un des premiers habitants du quartier dit Lycée Sankara a donné son propre nom, Oboli, à la rue éponyme. C'est un ancien de Poto-Poto et ancien joueur du Cara (Club athlétique renaissance Aiglons). Dans le même esprit, constitutionnaliser une nouvelle procédure de nomination des cadres aux hautes fonctions de l'Etat (ministres, directeurs généraux, etc.). D'autres points posent problèmes dans cette Constitution, notamment le nombre pléthorique des institutions qui grèvent notablement les finances publiques. En un mot, il s'agira de créer des institutions fortes, animées par des compétences avérées au service d'une nouvelle et bonne gouvernance et de restaurer l'autorité de l'Etat. Cette restauration devrait permettre la remise en marche de la machine nationale enrayée par le laxisme, le vol, la corruption, les déviations sociales diverses, etc. En un mot, comme je le disais dans un récent Brin d'histoire, citant Michel Foucault : « Surveiller et punir ». C'est ça l'Etat. Son rôle, en ces temps de marasme économique, est aussi d'élaborer une politique multisectorielle transversale: ville, éducation, formation, emploi, santé, culture, etc., et ne pas en faire une simple profession de foi ou une vaine proclamation, comme trop souvent dans ce pays. C'est là qu'on l'attend.

« To ko mema Congo na mutu éé », dit la chanson de Kevin Mbouandé. Ce qui est un fardeau. Il n'en faut pas tant. Pour ne pas en arriver à cette épuisante et exténuante contorsion, il faut remettre le Congo sur les rails. Ce n'est pas compliqué. Il suffit, comme je viens de le dire, d'une véritable volonté politique et une petite étincelle de génie. En fait, c'est un véritable aggiornamento qui s'impose pour changer de paradigme, comme on dit aujourd'hui. Pour faire une omelette, il faut casser des œufs. C'est simple. Ça aussi, je l'ai dit maintes fois. Pour ne pas être un empêcheur de tourner en rond, j'arrête « Brin d'histoire». Les véritables héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Avec son « Brin d'histoire », Mfumu en est véritablement un. Fin.

Mfumu